

Le gouvernement a tous les pouvoirs nécessaires pour rendre aux Canadiens la propriété de tout le pipe-line qui va de l'Alberta jusque dans le nord ontarien, puisque c'est la population canadienne qui en fait presque tous les frais. En réalité, si on est en train d'aménager le tronçon nord-ontarien, c'est que le gouvernement a avancé les fonds à la société de la Couronne qui l'a construit non pas pour les Canadiens, mais pour la société *Trans-Canada Pipe Line Company*. Comme l'a dit l'honorable M. Drew, et, après lui, le ministre des Finances, tout le pipe-line devrait appartenir au Canada. Voilà ce dont nous avons saisi la Chambre aujourd'hui.

Oh, ce n'est pas la première fois, j'en conviens! C'est ce que nous avons fait il y a sept ans, lorsque le Parlement a été saisi pour la première fois d'une telle proposition. C'est ce que nous avons fait à maintes reprises lorsque des bills de pipe-line étaient présentés à la Chambre. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui. En 1956, lorsque j'ai prononcé un discours comme celui de cet après-midi, il y a eu un tonnerre d'applaudissements non seulement de la part des amis qui m'entourent, mais aussi de la part des députés qui siègent aujourd'hui en face de nous. Aujourd'hui, leur silence est plus éloquent que leurs paroles.

Si le gouvernement refuse de donner suite dans la pratique aux sentiments que le parti conservateur a exprimés lorsqu'il était dans l'opposition, ce sera, pour employer une expression du ministre des Travaux publics (M. Green), la plus grande trahison commise depuis la confédération envers la population canadienne. Ce qui me bouleverse le plus c'est que le Gouvernement, par son inaction, sape une fois de plus la confiance de la population canadienne dans cette institution parlementaire qui est, à mon avis, le meilleur instrument jamais inventé par l'homme pour s'exprimer sur le plan collectif et se gouverner lui-même. Chaque fois qu'un gouvernement, une fois arrivé au pouvoir fait exactement le contraire de ce qu'on est en droit de s'attendre de lui en raison des sentiments et des opinions qu'il a exprimés avant d'accéder au pouvoir, il sape le Parlement.

Or, nos institutions parlementaires ont aujourd'hui assez de critiques et assez d'ennemis. Quand je me rappelle avoir entendu le premier ministre dire en cette enceinte et dans tout le pays qu'il faut restaurer la suprématie du Parlement, que les libéraux ont réduit la Chambre à une caricature de Parlement, je lui affirme aujourd'hui que, s'il se soustrait à son devoir, non seulement réduira-t-il notre Parlement au rôle de caricature, et non seulement méprisera-t-il la suprématie de notre Parlement, mais il en minera le prestige

[M. Coldwell.]

comme aucun autre premier ministre ou gouvernement ne l'a fait depuis la Confédération.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): L'amendement dont la Chambre est saisie aujourd'hui, monsieur l'Orateur, et le discours que vient de prononcer l'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) démontre clairement à quels procédés la CCF, dont il est à l'heure actuelle le chef au Canada, a recours. Tout d'abord, cet amendement préconise le socialisme pur et simple.

M. Coldwell: Non.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le ministre, mais j'ai commis l'autre jour une erreur que je ne tiens pas à renouveler aujourd'hui, en ne lisant pas la motion afin qu'elle soit convenablement soumise à la Chambre. J'aimerais donc lire maintenant la motion. L'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), appuyé par l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), propose, à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, l'amendement suivant:

Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de prendre les mesures nécessaires pour mettre en régie publique le pipe-line transcanadien de gaz naturel, afin de préserver cet important service d'utilité publique à l'avantage du peuple canadien et de faire en sorte que l'ensemble de la nation, plutôt qu'un nombre restreint de particuliers privilégiés, retire les bénéfices découlant de cette entreprise, et de plus que, suivant l'opinion de la Chambre, le gouvernement devrait assumer la responsabilité de recommander au Parlement des principes d'administration concernant la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*, au lieu de se soustraire à cette responsabilité en déférant à une commission royale les questions y relatives."

Je regrette d'avoir eu à interrompre le ministre.

L'hon. M. Green: Comme j'avais commencé à le dire, monsieur l'Orateur, la proposition d'amendement dont est actuellement saisie la Chambre et les observations de l'honorable député de Rosetown-Biggar illustrent deux des vues essentielles des membres de la CCF sur les problèmes qui se posent au Canada. Leur premier principe est le socialisme, cette proposition d'amendement réclamant en effet un socialisme à tout crin. (*Exclamations*) Peut-être le nieront-ils, mais il reste qu'ils sont socialistes dans un endroit, à moitié socialistes ailleurs et un quart socialistes ailleurs encore. Je constate que fondamentalement,—et l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch) l'a confirmé à la fin de la semaine dernière, lors d'une de ses grandes